



Réseaux et territoires, dynamiques collaboratives des Pôles culturels en Pays de la Loire

Synthèse de la table ronde par Pascaline Vallée, journaliste

2026

« Si on veut travailler sur l’avenir, trouver des solutions face aux problématiques sociales, professionnelles, écologiques et sanitaires, on ne construira pas tout seul nos outils. » (VIANNEY MARZIN).

Avec six pôles de filières culturelles, la Région Pays de la Loire est pionnière dans le développement d’une dynamique de coopération entre les acteurs et actrices du territoire. L’enjeu de cette table ronde est, dans un premier temps, de retracer l’histoire de la coopération entre Pôles. La deuxième partie se concentre sur les perspectives de l’Interpôles, qui fédère les pôles culturels régionaux, dans un contexte de désengagement de certaines collectivités, notamment de la Région.

Intervenant·es

Intervenant·es première partie (genèse)

- Vianney Marzin, directeur du [Pôle de coopération pour la filière musicale](#) de 2011 à 2024
- Michel Bonhoure, administrateur au [Pôle de coopération pour la filière musicale](#) et représentant CESER des pôles culturels
- Emmanuelle Garcia, directrice de [Mobilis](#) (Pôle du livre et de la lecture) de 2014 à 2022
- Lise Baron, réalisatrice et ancienne co-présidente de [la Plateforme](#) (Pôle audiovisuel et cinéma)
- Virginie Lardière, co-gérante d’[amac](#), membre fondatrice et administratrice du [Pôle arts visuels](#)



Intervenant-es deuxième partie (perspectives)

- Francis Boissard, trésorier du [Pôle Patrimoine](#)
- Maxime Gaudais, directeur du [Pôle de coopération pour la filière musicale](#)
- Erika Hess, directrice déléguée du CCNN et co-présidente du [Pôle Spectacle vivant](#)
- Simon Hadjer, associé-gérant de Pypo Production, administrateur du [Pôle de coopération pour la filière musicale](#)

Modération : Camille Prouteau, coordinatrice du dispositif [TRAJET](#)

>> [Lien vers la captation vidéo de la table ronde aux Assises régionales des arts visuels \(14 juin 2025\)](#)

Genèse

Le Pôle musique a été le premier réseau régional à se structurer, au milieu des années 2000. Vianney Marzin revient sur le contexte de cette création : « Ce qui était innovant en Pays de la Loire et qu'on ne voyait nulle part ailleurs, [c'était de] réunir tous les métiers, tous les statuts, les petites et les grosses structures. Dans le secteur des musiques actuelles et globalement du spectacle vivant, il y avait déjà beaucoup d'organisations fédératives, de syndicats d'employeurs et de salariés défendant chacun leur vision de la culture. Au sein du Pôle, l'idée était d'avoir une pluralité de paroles – des gens qui n'étaient pas d'accord à priori, mais qui pourraient malgré tout construire et discuter ensemble et avec les pouvoirs publics. Le Pôle a été créé par ses acteurs, mais aussi grâce à l'investissement de la Région Pays de la Loire, présidée à l'époque par Jacques Auxiette, avec Alain Gralepois à la commission culture et Nicolas Cardou au service culture. Ces personnes ont fait un choix déterminé : mettre en place des outils et des espaces permettant de dialoguer efficacement avec les acteurs. » En parallèle, la Région a créé la CRCC – Conférence régionale consultative de la culture –, réunissant l'ensemble des filières culturelles. Cet espace, très productif, « a constitué le berceau de la structuration des autres pôles ». Un héritage « dilapidé » par la majorité régionale actuelle, selon l'ancien directeur du Pôle musique.

Michel Bonhoure rappelle qu'à la différence des agences culturelles, les Pôles ont émané de leurs membres : « Dès le départ, il a été affirmé que c'étaient des associations avec une gouvernance pour porter leur parole et agir pour eux, en collaboration et en coconstruction avec les collectivités – du *bottom-up* [une approche ascendante] et pas uniquement des décisions descendantes. » Cette particularité a attiré des professionnel·les d'autres régions, comme en témoigne Emmanuelle Garcia, ancienne directrice de Mobilis : « Il y avait quelque chose d'assez détestable dans les autres régions, communément partagé : on nous disait qui était légitime et qui ne l'était pas. Ce que j'attendais ici, c'était une vision de la culture telle qu'elle est. »



Observation et interconnaissance

Très rapidement, l'observation est intégrée dans les activités du Pôle musique, avec la présence d'un chercheur dans l'équipe. À leur demande, d'autres pôles sont impliqués. « Le pari a été le suivant », se souvient Vianney Marzin, « si on veut travailler sur l'avenir, trouver des solutions face aux problématiques sociales, professionnelles, écologiques et sanitaires, on ne construira pas tout seul nos outils à l'échelle des musiques actuelles. » Ainsi naissent les premières [Observations Participatives et Partagées \(OPP\)](#) dans les secteurs du livre et des arts visuels. « Nous avons d'ailleurs ajouté un troisième P aux deux premiers : la logique de Permanence, parce que faire une OPP de temps en temps n'est pas cohérent – ce qui est cohérent, c'est de la faire de façon permanente et avec des moyens. »

Pour Emmanuelle Garcia, les projets inter-pôles sont nés de ce dialogue et de l'autodétermination des acteurs et actrices culturel·les, qui ont d'abord beaucoup discuté de leurs points communs et particularités. « Au bout de deux ans, on a commencé à voir naître une sorte d'éthique de la relation et du respect de la différence. » Ces échanges ont permis de créer « un niveau supérieur de réflexion », d'où ont émané différents projets « extrêmement riches et multicouches », pour les adhérent·es comme pour les administrateur·ices et employé·es.

D'Erasmus + à TRAJET

C'est le cas du projet [Erasmus +](#), qui a permis quatre voyages en Europe, embarquant à chaque fois une quinzaine de participant·es (salarié·es, administrateur·ices ou bénévoles) des Pôles livre, cinéma, musique et arts visuels. L'objectif : rendre visite à « des associations, des structures, des réseaux, pour comprendre comment la culture s'organise dans d'autres pays », résume Lise Baron, ancienne co-présidente de la Plateforme. Une meilleure connaissance des autres qui favorise aussi l'interconnaissance des Pôles, comme le souligne Emmanuelle Garcia : « On se découvre soi-même, on prend conscience de son engagement en tant qu'acteur·ice, en tant que militant·e, en tant que membre d'un Pôle engagé pour une certaine vision de la culture, parce qu'on rencontre l'autre. » De plus, chaque Pôle connaît mieux les activités et problématiques de chacun, ce qui permet notamment une action commune et réactive sur le terrain politique.

Lors du premier de ces voyages, à Bruxelles, la délégation rencontre l'équipe du RABKO, et découvre le fonctionnement belge. La surprise va dans les deux sens, raconte Virginie Lardière : « Ces histoires de filières ne leur parlaient pas du tout. Et ils ne parlaient pas non plus de “porteur de projet” : ils parlaient de trajet, et ça nous a beaucoup inspiré·es. » Cette rencontre et les suivantes nourrissent la réflexion engagée sur l'accompagnement des artistes, indépendant·es et structures, sur un temps long et sans cloisonnement de filières. « Avec amac, témoigne Virginie Lardière, j'accompagne les artistes allocataires du RSA, et je vois bien



à quel point l'accompagnement sur la durée – avec des échanges individuels, des temps collectifs, des temps thématiques – est vraiment important, et crée aussi du lien entre les artistes. Grâce à Erasmus+ et à tous nos échanges, on s'est dit que l'accompagnement concernait tout le monde, toutes les filières – et les Pôles eux-mêmes avaient ce besoin partagé de pouvoir proposer un temps d'accompagnement à leurs porteurs de projets. » Depuis 2020, le dispositif TRAJET accompagne donc la structuration de projets culturels. Amorcé par quatre Pôles, il fédère aujourd'hui les six réseaux culturels régionaux.

Perspectives collectives

Après cette partie rétrospective, les membres représentant les équipes actuelles partagent leur situation, évoquant les impacts déjà visibles des coupes budgétaires et les incertitudes quant aux postes menacés, aux projets suspendus ou à la structuration rendue compliquée. « On se retrouve à fonctionner avec des bouts de ficelle, résume Maxime Gaudais, directeur du Pôle musique : trouver des endroits gratuits, démarcher les intervenants... Mais ça devient vraiment de plus en plus compliqué. »

Face à cela, la collaboration via l'[Interpôles](#) offre des perspectives plus enthousiasmantes. Notamment, elle permet de « sortir d'une lecture du monde par les rapports de force », souligne Simon Hadjer, administrateur du Pôle musique, pour « réaffirmer le fait qu'on peut faire ensemble sans que ce soit au détriment de quelque chose ». Pour Maxime Gaudais, l'Interpôles est un laboratoire sur plusieurs plans : sur l'accompagnement (en adaptant le dispositif TRAJET), sur la mutualisation (de fonctions support, communication, recherche de fonds...) mais aussi sur le portage de projets « en accord avec les grands enjeux qui traversent notre filière : les transitions, la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, les enjeux de santé mentale et physique... Je pense que les équipes, bénévoles comme salariées, ont encore l'envie et l'énergie d'y aller. » Pour pallier la fin des subventions régionales, d'autres pistes sont envisageables, comme l'évoquent Francis Boissard, trésorier du Pôle Patrimoine, ou Maxime Gaudais : « Si on est suffisamment solidaires entre nous et qu'on porte un projet suffisamment cohérent et lisible, j'ai bon espoir que ça puisse embrayer derrière – notamment sur des partenariats avec des métropoles de la région. Les situations des départements sont aussi assez critiques, et il ne faut pas les oublier. »

Erika Hess, co-présidente du Pôle Spectacle vivant, souligne quant à elle l'importance d'un autre enjeu : « Préserver les ressources, pour que, malgré les difficultés que chaque association rencontre, on n'en perde pas les acquis : la matière, l'histoire et les outils accumulés. » Pour elle, la motivation à travailler sur l'Interpôle est également liée à l'envie de ne pas « se laisser invisibiliser » : « On a toujours une parole à porter, celle d'un secteur, et même si on ne sait pas



quel est l'avenir de nos équipes, on ne va pas se taire. On va continuer à rendre compte de la situation réelle traversée par les opérateurs. » En conclusion, Francis Boissard renchérit sur la nécessité de continuer à échanger : « Mieux se connaître, c'est ce qui va nous rendre plus forts ensemble. »

L'autrice

Formée au journalisme et à l'édition, Pascaline Vallée a travaillé en presse culturelle nationale (Mouvement, Arts magazine) avant de s'installer à Nantes en 2016, où elle a très vite intégré le Pôle arts visuels. Indépendante, elle a notamment écrit pour la revue 303 et collaboré avec plusieurs structures culturelles nantaises ou nationales. Elle a tenu « À l'œuvre », une chronique de visite d'ateliers d'artistes sur la radio Jet FM. Elle intervient également en formation continue et dans l'enseignement supérieur.

Rebondir est une publication réalisée par le Pôle arts visuels Pays de la Loire, avec le soutien de la Fondation de France. poleartsvisuels-pdl.fr/rebondir